



Professionnels - Formation Qualifiante

Règles Professionnelles de la construction Paille (Pro-Paille)

Du 30 novembre au 04 décembre 2020

Publics / Niveau / Prérequis

Professionnels de la construction

Date

Du 30 novembre au 04 décembre 2020, soit 5 jours ou 37,5 heures

Lieu (x)

Théorie: Centre de formation Oïkos - La Tour de Salvagny (69)

Pratique: Plateau Technique du centre

Importance de ces « Règles pro »

Depuis 2011, la mise en œuvre de bottes de paille en tant qu'isolant et support d'enduit est décrite par des **Règles Professionnelles**. Suivre une formation PRO-PAILLE permet aux professionnels de la construction - architectes, maîtres d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage, artisans - d'acquérir les compétences spécifiques liées à l'utilisation de ce matériau d'origine végétale et **de permettre** l'assurance de leur activité en construction paille.

Objectifs

Cette session de formation permet d'acquérir les connaissances théoriques des Règles Professionnelles de la Construction Paille. Cette formation est officiellement reconnue et agréée par le RFCP. Elle est validée par une évaluation écrite, suivie de la remise d'une attestation de formation et de réussite à l'examen.

Contenu pédagogique

- Éléments de physique du bâtiment adaptée à la construction paille;
- Préparation des bottes de paille ;
- Contrôle et réception des supports (charpente, dalle, terrassement);
- La paille comme élément d'isolation;
- La paille comme support d'enduit;
- Techniques constructives.

Méthodologie

- Manipulation de bottes de paille;
- Utilisation de maquettes pédagogiques ;
- Apports théoriques et mise en œuvre pratique.



Intervenants

- Maël STECK, gérant de l'entreprise BATI NATURE
- Sylvain DESCHAMPS, artisan formateur spécialisé dans la rénovation écologique

Tarif / Ref. Financements

Entreprise : 1260 €

Demandeur d'emploi : 850 €

Ce tarif comprend la fourniture d'un exemplaire de la dernière édition des Règles Professionnelles CP 2012, remis en début de session.

N° CARIF OREF: 26_101592

Fourniture (s)

Matériel de prise de note, calculatrice, vêtements de travail, équipement de sécurité (lunette, chaussures, gants de charpentier si vous en avez l'usage)

Contact

Pôle Former - Camille LEGROS 09 81 60 92 83 - cl@oikos-ecoconstruction.com